

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: 77

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Scelleur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS
Adresse: Baltorpbakken 10
Code postal: 2750
Ville: Ballerup
Pays: DANEMARK
E-mail: sales@mouldpro.com
Téléphone: +45 70 20 31 31
Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Eye Irrit. 2;H319
STOT SE 3;H335

Effets nocifs les plus graves: Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Attention

Contient

Substance: hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle;

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

Information supplémentaire

EUH208 Contient 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol, méquinol, 1-acétyl-2-phénylhydrazine. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun effet connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	80-15-9 201-254-7 01-2119475796-19	0.5 - 2.5 %		Org. Perox. E;H242 Acute Tox. 4;H302 Acute Tox. 4;H312 Skin Corr. 1B;H314 Acute Tox. 3;H331 STOT RE 2;H373 Aquatic Chronic 2;H411 C \geq 10%: Skin Corr. 1B; H314 3% \leq C < 10%: Skin Irrit. 2; H315 3% \leq C < 10%: Eye Dam. 1; H318 1% \leq C < 3%: Eye Irrit. 2; H319 0% \leq C < 10%: STOT SE 3;H335
méquinol	150-76-5 205-769-8 01-2119541813-40	0.1 - 1 %		Acute Tox. 4;H302 Skin Sens. 1;H317 Eye Irrit. 2;H319
N,N-diméthyl-p-toluidine	99-97-8 202-805-4 01-2119937766-23	0.1 - 1 %		Acute Tox. 3;H301 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H331 STOT RE 2;H373 Aquatic Chronic 3;H412
2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol	3077-12-1 221-359-1	0.1 - 1 %		Acute Tox. 4;H302 Skin Sens. 1;H317 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Chronic 3;H412

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

1-acétyl-2-phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1 %		Acute Tox. 3;H301 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335
----------------------------	----------	-----------	--	---

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin en cas de malaise persistant. Laver la peau à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-oeil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'oeil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement. L'inhalation des vapeurs provoque des irritations des voies respiratoires supérieures. Le produit contient de petites quantités de méquinol, 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol, 1-acétyl-2-phénylhydrazine. Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique lorsqu'un contact physique (proche) est probable. S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Rester contre le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Porter un appareil de protection respiratoire. Utiliser des lunettes de protection. Mettre des gants.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède : Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection.

Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de médicaments ou de produits équivalents. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec : Oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle: Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail (2023).

PNEC

hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle, cas-no 80-15-9

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,0031 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,00031 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau douce))	0,031 mg/l			
PNEC sediment (eau douce)	0,023 mg/kg dw			
PNEC sediment (eau de mer)	0,0023 mg/kg dw			
PNEC soil (sol)	0,0029 mg/kg dw			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	0,35 mg/l			

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol, cas-no 3077-12-1				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,0264 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,00264 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau douce))	0,26 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau de mer))	0,0264 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	0,1214 mg/kg dw			
PNEC sédiment (eau de mer)	0,0121 mg/kg dw			
PNEC soil (sol)	0,0088 mg/kg dw			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	10 mg/l			

méquinol, cas-no 150-76-5				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,0136 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,00136 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau douce))	0,03 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents (eau de mer))	0,003 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	0,125 mg/kg dw			
PNEC sédiment (eau de mer)	0,0125 mg/kg dw			
PNEC soil (sol)	0,017 mg/kg dw			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	10 mg/l			

DNEL - travailleurs

hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle, cas-no 80-15-9					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	6 mg/m ³				

2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol, cas-no 3077-12-1					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	0,47 mg/kg bw/day				

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	3,29 mg/m ³				
méquinol, cas-no 150-76-5					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	10 mg/m ³				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	3 mg/m ³				

DNEL - ensemble de la population

2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol, cas-no 3077-12-1					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	0,16 mg/kg bw/day				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	0,58 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	0,17 mg/kg bw/day				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Utiliser des lunettes de protection. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Mettre des gants. Type de matériau et épaisseur : Nitrile. (≥ 0,4 mm) Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Utilisation légère (petit volume, exposition courte (moins de dix minutes)) : Non exigé.
Utilisation moyenne (volume moyen, exposition moyenne (1 à 2 heures)) : Porter un appareil de protection respiratoire. Type de filtre : A
La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes : EN 136/140/145.

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Liquide
Couleur	Rouge
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	> 93 °C	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	6000 - 8000 cP	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
Densité relative	1.1	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Autres informations: Aucun.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : Oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec : Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		959 mg/kg bw		OECD 401	

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000 mg/kg			

N,N-diméthyl-p-toluidine, cas-no 99-97-8

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		1650 mg/kg		OECD 401	
Souris	LD50		139 mg/kg			

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000		OECD 402	

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 2000 mg/kg bw		OECD 423	

N,N-diméthyl-p-toluidine, cas-no 99-97-8

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		> 2000 mg/kg bw		OECD 402	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle, cas-no 80-15-9

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	CL50		220 ppm			

N,N-diméthyl-p-toluidine, cas-no 99-97-8

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat			1.4 mg/l			

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Le produit contient de petites quantités de méquinol, 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol, 1-acétyl-2-phénylhydrazine. Il peut provoquer une réaction allergique chez les gens ayant une allergie connue.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérogènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: L'inhalation des vapeurs provoque des irritations des voies respiratoires supérieures.

Exposition STOT répétée

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	90dNOAEL		100 mg/kg bw		OECD 407	

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LOAEL (oral)	90d	300 mg/kg bw		OECD 422	
Rat	NOAEL	90d	150 mg/kg bw		OECD 422	

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun effet connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun effet connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle, cas-no 80-15-9

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Oncorhynchus mykiss		LC50	3.9 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		CE50	18.84 mg/l			

2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol, cas-no 3077-12-1

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
-----------	---------	--------------------	--------------	--------	------------	-----------------	--------

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

Poisson	Cyprinus carpio		LC50	> 100 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	48 mg/l			
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	> 100 mg/l			

méquinol, cas-no 150-76-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Oncorhynchus mykiss		LC50	28.5 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		CE50	3 mg/l			
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	19 - 54.7 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		21dLOEC	> 1.45 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		21dNOEC	0.68 mg/l			

N,N-diméthyl-p-toluidine, cas-no 99-97-8

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Pimephales promelas		LC50	46 mg/l			
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	2437002 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun effet connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.1.0

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.
Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE).
L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales.
Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

Catégorie de déchet: Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
Absorbant/chiffon contaminé par le produit : 15 02 03 absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Ne s'applique pas. **14.4. Groupe d'emballage:** Ne s'applique pas.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Ne s'applique pas. **14.5. Dangers pour l'environnement:** Ne s'applique pas.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Visé par :
Aucun.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119475796-19	hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle
01-2119541813-40	méquinol
01-2119937766-23	N,N-diméthyl-p-toluidine

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.1.0	28.06.2023	Bureau Veritas / DOL	2,8,16

Abréviations: DNEL: Derived No Effect Level
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
PNEC: Predicted No Effect Concentration
STOT: Specific Target Organ Toxicity
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur les produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Fiche de données de sécurité

77

Remplace la date: 28.11.2022

Date de révision: 28.06.2023
Version: 1.1.0

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Mentions de danger

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations additionnelles sur les dangers

EUH208 Contient 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol, méquinol, 1-acétyl-2-phénylhydrazine. Peut produire une réaction allergique.

La FDS a été élaborée par

Société:	Bureau Veritas HSE Denmark A/S
Adresse:	Oldenborggade 25-31
Code postal:	7000
Ville:	Fredericia
Pays:	DANEMARK
E-mail:	infohse@bureauveritas.com
Téléphone:	+45 77 31 10 00
Page de garde:	www.bureauveritas.dk

Pays: CH